

Site Natura 2000 de la Seine-Saint-Denis Comité de Pilotage

COPIL du 25 février 2013



COPIL DU 25 FEVRIER 2013 : ORDRE DU JOUR



- **La publication du premier bilan annuel Natura 2000**
- **Les suivis des espèces**
 - Les faits marquants 2012
 - Les axes de travail 2013
- **Les plans de gestion**
 - L'élaboration des plans de gestion en 2012
 - Les perspectives d'élaboration et de mise en œuvre pour 2013
- **Les contrats Natura 2000**
 - Les contrats signés en 2012 : Blongios nain à Georges Valbon et Pie-grièche écorcheur au Sausset
 - Les projets de contrats pour 2013
- **L'évaluation des incidences : la liste locale 2**
- **La communication et la sensibilisation**
 - La mallette pédagogique : un outil pour les scolaires
 - Les propositions d'actions 2013



RAPPEL : L'ANIMATION DU SITE NATURA 2000



- **Les 3 grandes missions** du Département, animateur du site Natura 2000
 - ➔ **1 : L'animation territoriale : Gestion administrative** ; Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences.
 - ➔ **2 : Le suivi annuel de la mise en œuvre du DOCOB : Planification** des actions à mener en n+1 ; **Suivi et évaluation** annuelle de la mise en œuvre (rédaction du bilan annuel) ; **Mises à jour** du DOCOB ; **Amélioration des connaissances** sur les espèces (synthèse des études et suivis scientifiques).
 - ➔ **3 : La communication et la sensibilisation** : **Création d'outils et diffusion** pédagogiques et de communication partagés.

MISE EN ŒUVRE DU DOCOB : BILAN 2012



Le contenu du premier bilan annuel de l'animation du site Natura 2000 :

- Gestion des habitats et des espèces
- Evaluation des incidences des projets
- Suivis et inventaires scientifiques
- Information, communication, sensibilisation
- Vielle à la cohérence des politiques publiques et programmes d'action sur le site
- Gestion administrative et financière, et animation de la gouvernance du site
- Synthèse de l'état d'avancement des actions du DOCOB



➔ **Un bilan annuel que sera diffusé auprès des acteurs du territoire, après validation**

LES ESPECES : LES FAITS MARQUANTS 2012



- **Dans le bilan** : les observations connues, mais non exhaustives
- Des données à faire valider par le Muséum national d'histoire naturelle

- **Blongios nain** :
 - Sausset : nicheur en 2011 mais pas en 2012. Un échange à prévoir avec le Conseil scientifique de l'ODBU pour valider le changement de statut dans le DOCOB (« nicheur potentiel » à « nicheur certain »)
 - Georges Valbon : une dynamique toujours encourageante (3 couples nicheurs certains)
 - Haute-Ile : première observation : un juvénile observé en août 2012 !



LES ESPECES : LES FAITS MARQUANTS 2012



- **Martin-pêcheur :**
- Haute-Ile : une hausse des observations due à une nidification ? (1 en 2011, 4 en 2012)
- Jean-Moulin Les Guilands : 1 individu en 2012 !



- **Sterne pierregarin :**
- Haute-Ile : une fluctuation importante des individus (9 en 2011, 3 en 2012), qui peut s'expliquer par l'absence de reproduction cette année. Une tendance à observer en 2013.

LES ESPECES : LES FAITS MARQUANTS 2012



- **Gorgebleue à miroir, Hibou des marais, Pie-grièche écorcheur, Busards :**
- Observations très rares (voire absence) : quasi-disparition des espèces des milieux ouverts
- Etude 2013 sur les potentialités de la Pie-grièche, encore ponctuellement observée.



- **Bondrée apivore, Pic mar et Pic noir :**
- Poudrerie, Forêt de Bondy : des effectifs pérennes
- Bernouille, Plateau d'Avron : un manque de données dû à une pression d'observation plus faible

LES ESPECES : LES FAITS MARQUANTS 2012



En conclusion :

- Des observations disparates d'une entité à l'autre
- Merci de transmettre vos observations pour les intégrer dans le bilan annuel et dans la base de données de l'ODBU
- Dix ans de données : un besoin de prendre du recul pour :
 - identifier les tendances par espèce (progression, recul)
 - comparer aux tendances régionales et nationales
 - prioriser les mesures de gestion par entité et par espèce

PROPOSITIONS 2013



Suivi des espèces de l'annexe I de la Directive Oiseaux :

- **Validation des données** par le Conseil scientifique de l'ODBU
- **Etude Pie-grièche** au Sausset (passages terrain sur l'ensemble ZPS des sites favorables)
- **Evolution des statuts** de certains oiseaux dans le DOCOB 2014 (validation MNHN) (ex. : Blongios nain de « nicheur potentiel » à « nicheur certain » au Sausset)
- Réflexion sur l'analyse des **tendances** nationales et locales (aider à prioriser les contrats 2015-2020)



SITES DE SEINE-SAINT-DENIS NATURA 2000

Prise en compte des Actions Natura 2000
dans l'élaboration des plans de gestion



Comité de pilotage

25 février 2013

Département de la Seine-Saint-Denis



ecoter
écologie & territoires

PLANS DE GESTION



Les plans de gestion doivent :

- Être compatible avec l'ensemble des objectifs du DOCOB, de manière à garantir un bon état de conservation des espèces à l'origine du classement Natura 2000 ;
- Intégrer dans leur plan d'actions certaines des mesures figurant dans ce DOCOB.

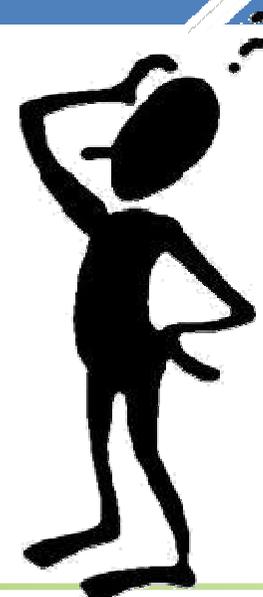
Ainsi, leur mise en œuvre permettra:

- De prévoir pour les dix prochaines années les mesures favorables aux 12 espèces d'oiseaux ayant justifié la désignation du site Natura 2000 ;
- De faciliter l'identification des besoins en contrats Natura 2000 ;
- D'améliorer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des actions du DOCOB ;
- De réaliser une évaluation des incidences de l'ensemble des actions du plan de gestion.

Les plans de gestion sont l'un des outils de mise en œuvre du DOCOB en SSD



PLANS DE GESTION : 5 ÉTAPES



PLANS DE GESTION



Une réflexion en amont, lors du diagnostic

1. Consultation des bases de données
2. Etat des connaissances
3. Définition des enjeux pour le parc



PLANS DE GESTION



Une réflexion en amont, lors du diagnostic

1. Consultation des bases de données
2. Etat des connaissances
3. Définition des enjeux pour le parc

STATUTS DES OISEAUX DU PARC													
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Arrêté de Protection	Directive européenne Natura 2000	Liste rouge nationale (nicheurs)	Espèce déterminante ZNIEFF Ile-de-France	Statut en Île de France	Statut en Seine-Saint-Denis	Dernière observation	Secteur de présence				Statut biologique (Migrateur, hivernant, nicheur, etc.)
									Prés carrés	Bocage	Puits d'enfer	Forêt	
Aigrette garzette	Egretta garzetta	Nationale, article 3	Annexe I	Préoccupation mineure	-	MTR	-	2010	x				migrateur
Alouette lulu	Lullula arborea	Nationale, article 3	Annexe I	Préoccupation mineure	Oui, si nicheur	NTR/MTR.HO	-	2006					-
Balbuzard pêcheur	Pandion haliaetus	Nationale, article 3	Annexe I	Vulnérable	-	MTR	-	2003	x				-
Blongios nain	Ixobrychus minutus	Nationale, article 3	Annexe I	Quasi menacé	Oui, si nicheur	NTR/MTR	Espèce à enjeu prioritaire	2011	x			x	Nicheur
Bondrée apivore	Pernis apivorus	Nationale, article 3	Annexe I	Préoccupation mineure	Oui, si nicheur	NR/MR	Espèce à enjeu prioritaire	2004				x	-
Bruant proyer	Emberiza calandra	-	Annexe I	Quasi menacé	-	NPC/MPC/HPC	-	2002					-
Butor étoilé	Botaurus stellaris	Nationale, article 3	Annexe I	Vulnérable	Oui, si nicheur	NTR/MTR/HTR	Espèce à enjeu prioritaire	2012	x				migrateur
Gorgebleue à miroir	Luscinia svecica	Nationale, article 3	Annexe I	Préoccupation mineure	-	NTR/MTR	Espèce à enjeu prioritaire	2006	x				Indéterminé
Martin-pêcheur d'Europe	Alcedo atthis	Nationale, article 3	Annexe I	Préoccupation mineure	Oui, si nicheur	NR/MR/HR	Espèce à enjeu prioritaire	2007	x				Migrateur
Milan noir	Milvus migrans	Nationale, article 3	Annexe I	Préoccupation mineure	Oui, si nicheur	NTR/MR	-	2007				x	Migrateur
Goéland leucophée	Larus michahellis	Nationale, article 3	Annexe I	Préoccupation mineure	-	NTR/MPC/HPC	-	2010	x				Migrateur
Pic noir	Dryocopus martius	Nationale, article 3	Annexe I	Préoccupation mineure	Oui, si nicheur	NR/S	Espèce à enjeu prioritaire	2007				x	Nicheur
Pie-grièche écorcheur	Lanius collurio	Nationale, article 3	Annexe I	Préoccupation mineure	-	NR/MR	-	2004					Nicheur
Sterne pierregarin	Sterna hirundo	Nationale, article 3	Annexe I	Préoccupation mineure	Oui, si nicheur	NPC/MPC/HO	Espèce à enjeu prioritaire	2003	x				Migrateur
Tadorne casarca	Tadorna ferruginea	Nationale, article 4	Annexe I	-	-	MTR	-	2002					Indéterminé

PLANS DE GESTION



Une réflexion sur l'intégration des actions du DOCOB à chacune des actions

TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES OBJECTIFS ET ACTIONS DU PROGRAMME DÉCENNALE

Objectif	Sous-objectifs	Action	Importance	Urgence	Réponse à l'action Natura 2000	
Objectif 1 Mettre en œuvre le plan de gestion	SO 1.1 Animer le plan de gestion SO 1.2 Mettre en place des outils de suivi techniques et financiers	1 - 1	Définir et organiser un comité de suivi du plan de gestion	Forte	Forte	G1
		1 - 2	Animer le plan de gestion	Forte	Forte	G1
		1 - 3	Définir une liste de personnes référents pour une assistance technique	Forte	Forte	G1
		1 - 4	Rechercher et programmer des financements sur la durée du plan de gestion	Forte	Forte	G1
		1 - 5	Elaborer des suivis annuels	Forte	Forte	G1
		1 - 6	Etablir un bilan synthétique du plan de gestion à année N+5 et un bilan global à année N+10	Forte	Faible	G1
Objectif 5 Développer la qualité écologique des milieux boisés	SO 5.1 Accompagner la croissance des peuplements vers un état de maturité en futaie jardinée et favoriser la diversité des boisements SO 5.2 Développer les aménagements favorables à la faune	5 - 1	Suivre l'état sanitaire, pédologique et écologique des boisements	Forte	Modérée	G4
		5 - 2	Diversifier les boisements en classes d'âges et en essences, favoriser la régénération forestière et le vieillissement de certains boisements	Forte	Forte	G4
		5 - 3	Suivre l'occupation et entretenir les nids artificiels à Hibou Moyen-Duc ainsi que les nichoirs à passereaux	Forte	Modérée	

PLANS DE GESTION



Plusieurs démarches déjà en cours mais aussi d'autres nouvelles sur différents domaines

•Gestion des milieux naturels

- Restauration et revalorisation de milieux humides (Etang de Savigny, Roideau, mares)

Rotation des fauches et faucardages du marais

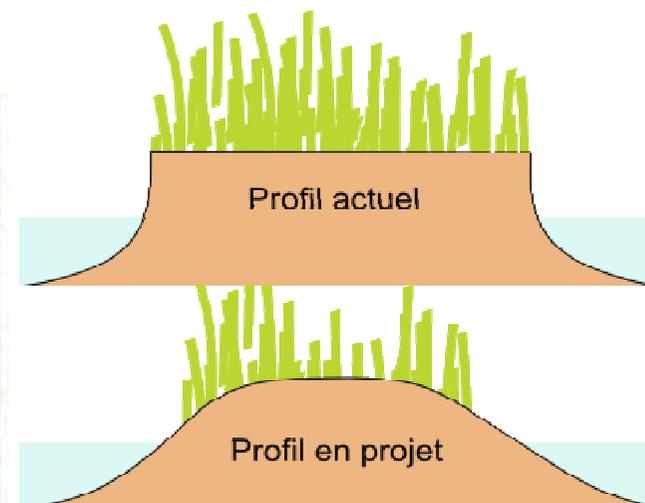


Légende
2013, 2016, 2019 et 2021
2014, 2017, 2020 et 2022
2015, 2018 et 2021
Zone refuge



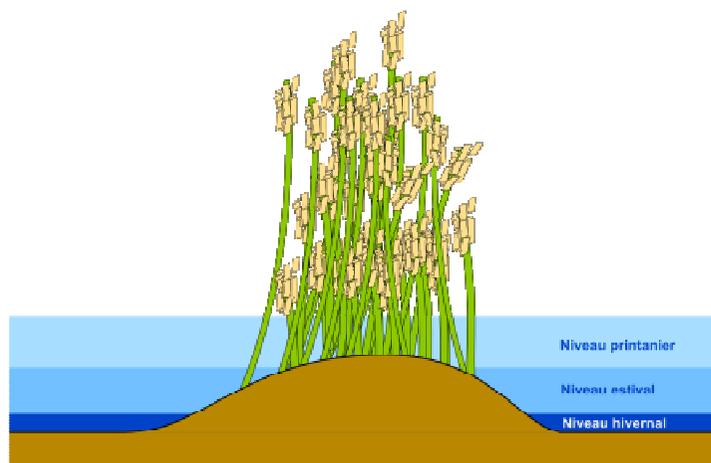
Elimination espèces exogènes

Légende
● Jussie
● Spierrie

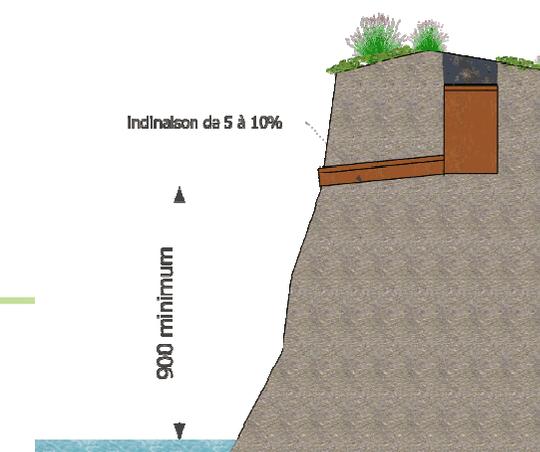


Profil actuel

Profil en projet



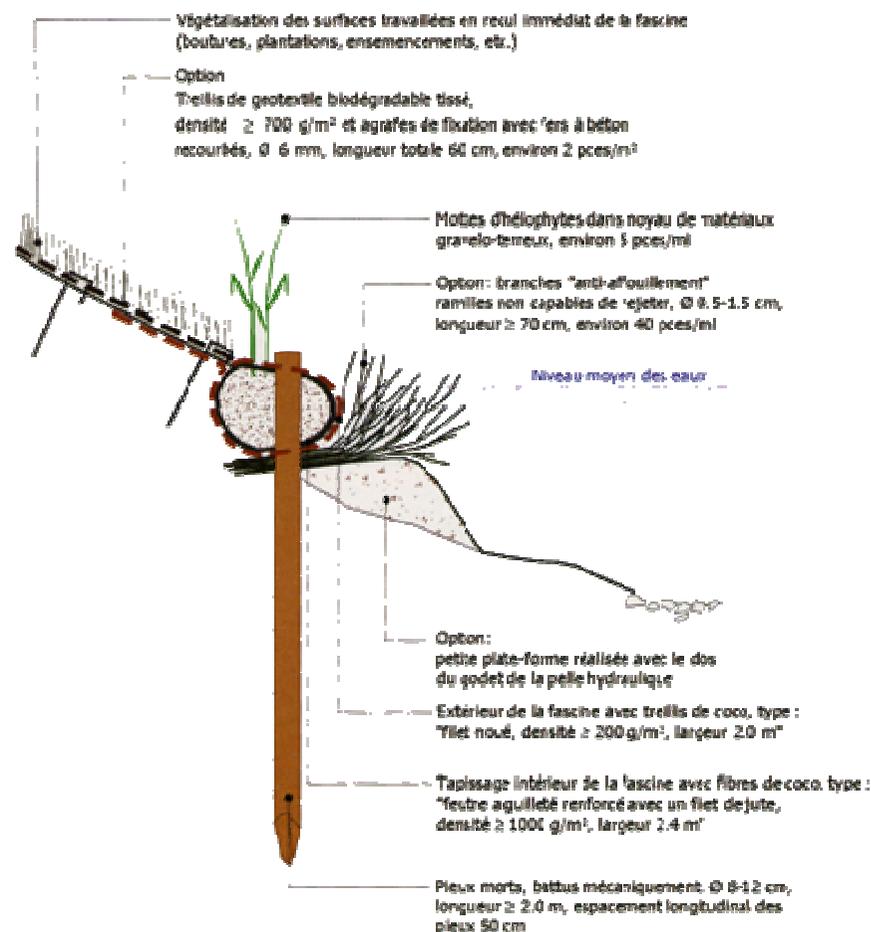
Niveau printanier
Niveau estival
Niveau hivernal



Inclinaison de 5 à 10%

900 minimum

PLANS DE GESTION



PLANS DE GESTION



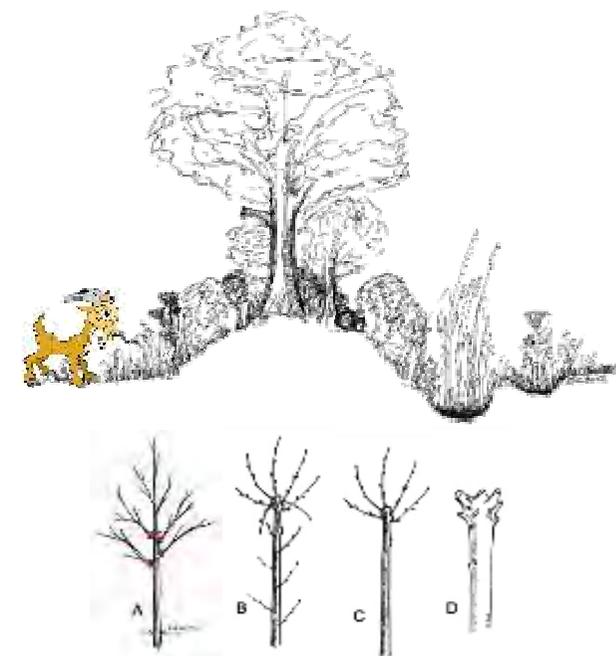
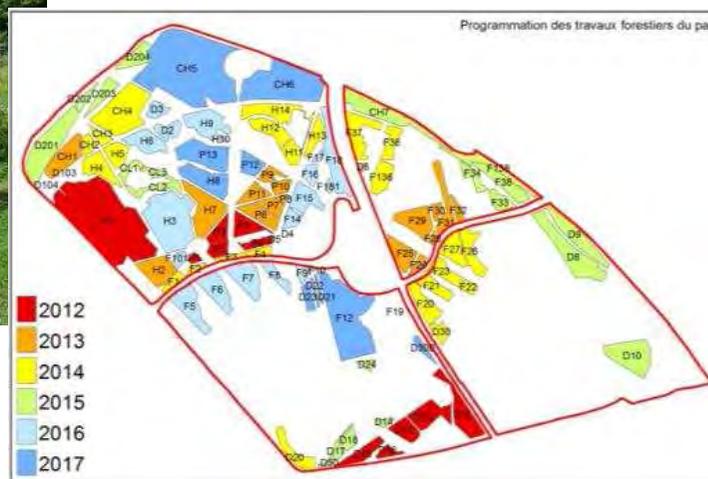
PLANS DE GESTION



Plusieurs démarches déjà en cours sur différents domaines

•Gestion des milieux naturels

- Restauration et revalorisation de milieux humides (Etang de Savigny, Roideau, mares)
- Gestion des milieux herbacés comme les coteaux secs et les prairies mais aussi une gestion particulière et adaptée des lisières et des haies



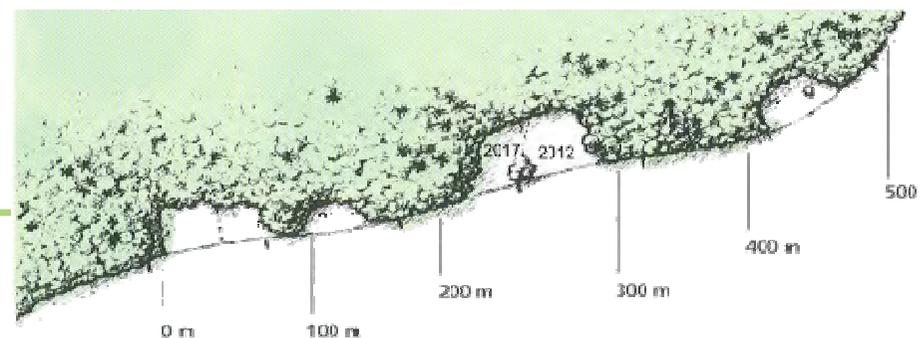
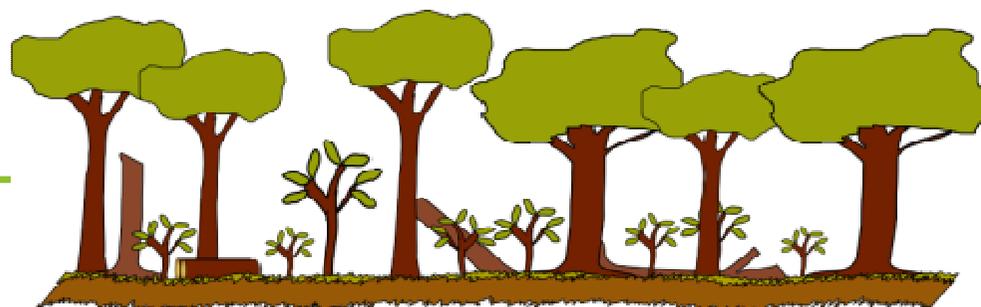
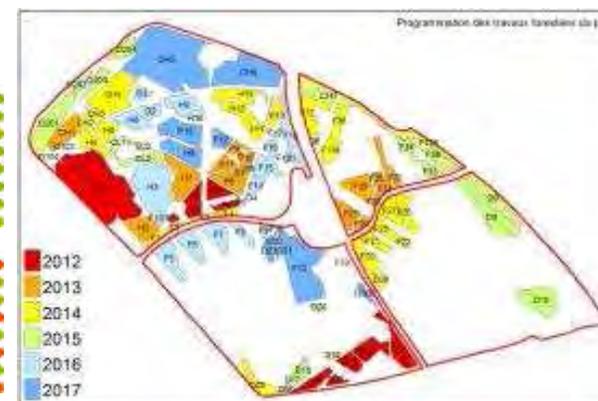
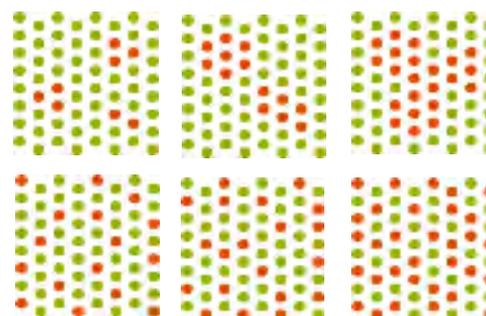
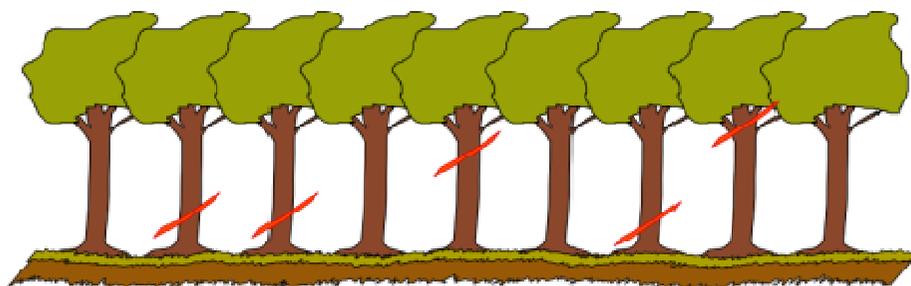
PLANS DE GESTION



Plusieurs démarches déjà en cours sur différents domaines

•Gestion des milieux naturels

- Restauration et revalorisation de milieux humides (Etang de Savigny, Roideau, mares)
- Gestion des milieux herbacés comme les coteaux secs et les prairies mais aussi une gestion particulière et adaptée des lisières et des haies
- Amélioration des boisements



PLANS DE GESTION



Plusieurs démarches déjà en cours sur différents domaines

- **Éducation à l'environnement**

- Utiliser les richesses des parcs comme supports de sensibilisation aux problématiques environnementales.



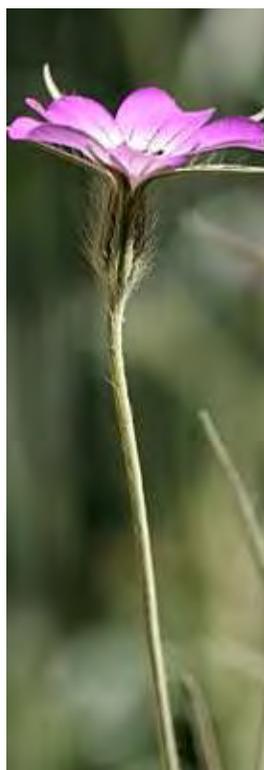
PLANS DE GESTION



Plusieurs démarches déjà en cours sur différents domaines

• Inventaires scientifiques sur différents groupes floristiques et faunistiques

- Suivi des oiseaux d'intérêt communautaire
- Mais aussi des autres groupes



PLANS DE GESTION



Une démarche expérimentale visant l'amélioration des conditions de vie des espèces Natura 2000 mais aussi la sensibilisation du public

Lancement d'une étude sur la Pie-grièche écorcheur sur le parc du Sausset en 2013

3 niveaux d'analyse

- Etat de sa présence dans un territoire large (environ 100 km autour du département)
- Une étude bibliographique de l'espèce afin de comprendre ce qui lui est favorable et définir ce qui pourrait la favoriser en Seine-Saint-Denis
- Une analyse fine à l'échelle du parc du Sausset

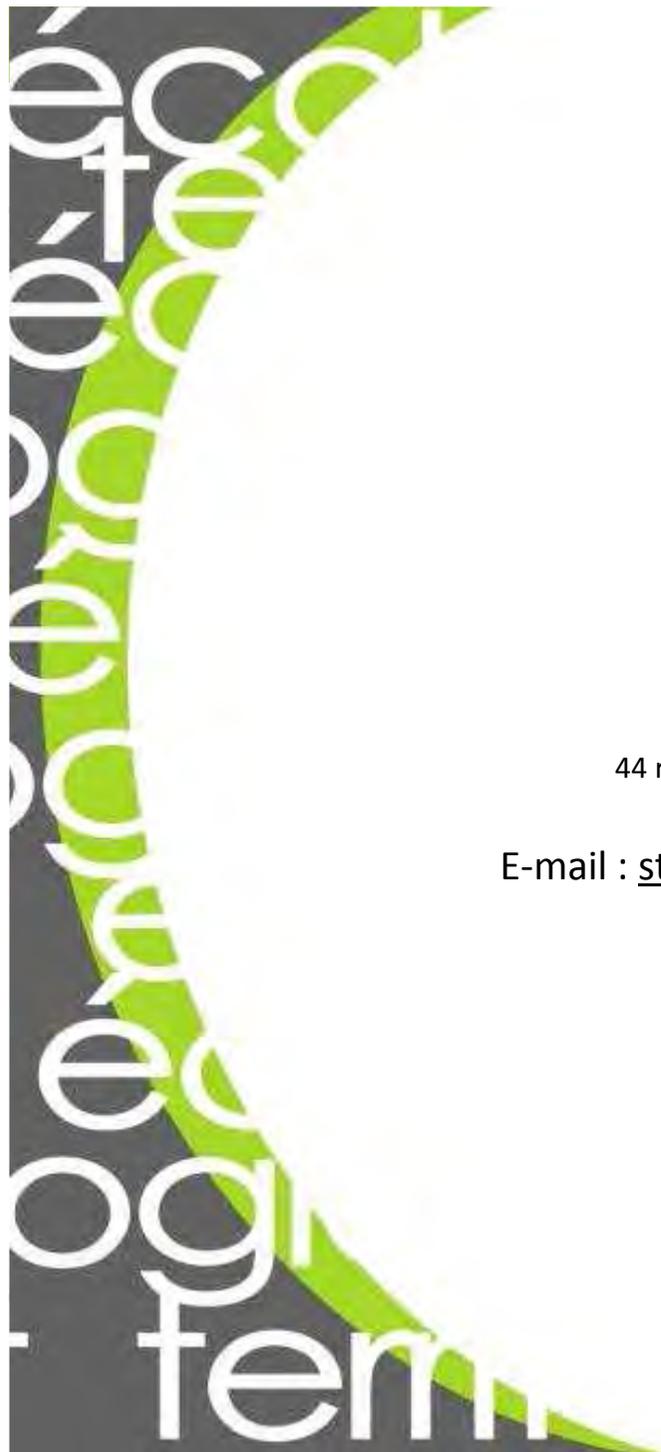
Création d'un parcours pédagogique autour du Marais du parc du Sausset

Parcours ayant pour objectif la sensibilisation d'un large public aux enjeux de conservation de la biodiversité

Une démarche avancée mais qui n'en est encore qu'à ses débuts

- Continuer la réalisation de plans de gestion sur les autres entités du site Natura 2000
- Mettre en place des démarches en cohérence et commune avec les autres entités du site non gérées par le Conseil général
- Mettre en œuvre les plans de gestion et leurs suivis
- Communiquer
- ...





Contact :

ECOTER

Stéphane CHEMIN

44 route de Montélimar- 26110 NYONS

Tel : 04 75 26 34 60

E-mail : stephane.chemin@ecoter.fr

En vous remerciant

Département de la Seine-Saint-Denis, E



www.ecoter.fr



PROPOSITIONS 2013



L'animation autour des plans de gestion :

- Organisation des comités techniques « formation » et « retours d'expérience » :
 - La gestion des boisements au semestre 1
 - **Les prairies au semestre 2 ?**



L'élaboration des plans de gestion

- Phase diagnostic et enjeux à Georges Valbon et à la Poudrerie
- Accompagnement des autres gestionnaires pour l'actualisation de leurs plans de gestion

La mise en œuvre des plans de gestion

- Organisation d'un **séminaire** de présentation du plan de gestion du Sausset
- Gestion et amélioration des habitats : gestion quotidienne, aménagements...

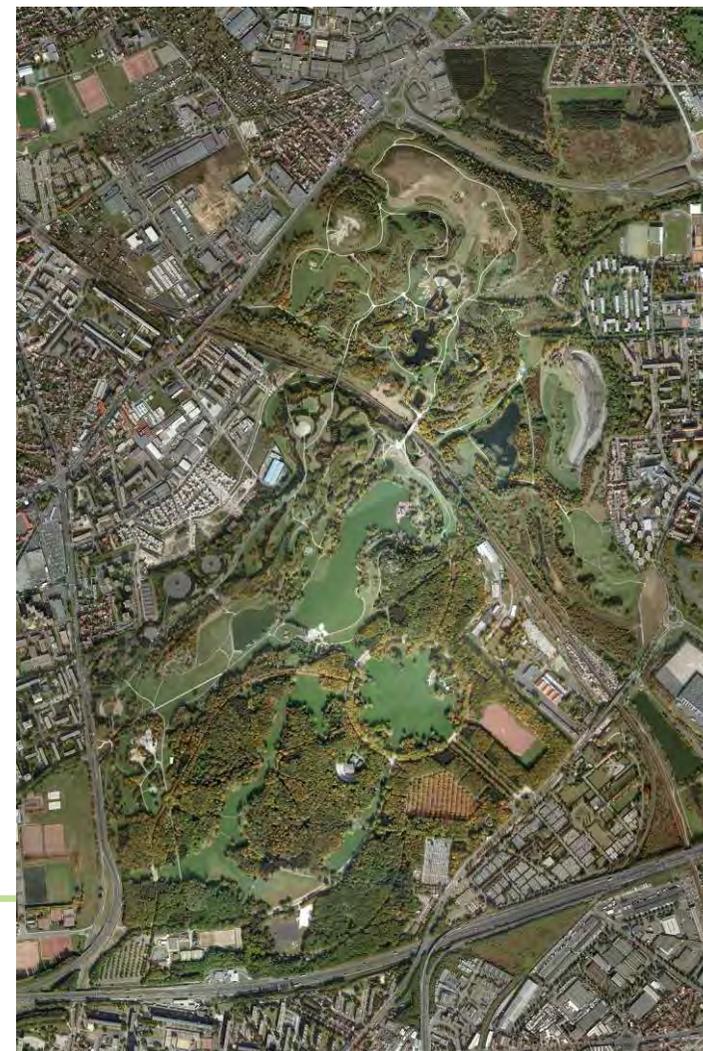


CONTRATS NATURA 2000



L'extension des roselières du Grand lac à Georges Valbon

- **Superficie de 420 ha**
- **2 millions de visiteurs par an**
- **Une entité majeure pour l'accueil de nombreuses espèces patrimoniales**
 - > 9 des 12 espèces d'oiseaux Natura 2000
- **Milieus naturels variés pour des habitats à enjeux et aux forts potentiels :**
 - > Les zones humides : territoires d'enjeux notamment pour le Blongios nain (site de reproduction, de nidification et de chasse) mais aussi pour le Butor étoilé, le Martin-pêcheur d'Europe, la Sterne pierregarin, et la Gorgebleue à miroir
 - > Les milieux ouverts de la partie nord du parc
 - > Les milieux boisés de la partie sud du parc



Une espèce à enjeux : le Blongios nain

- **Une espèce en danger d'extinction immédiate en Ile-de-France**

- > Population nicheuse estimée entre 15 et 25 couples en Ile-de-France dont 1 à 3 couples par an depuis 1995 sur le Parc Départemental Georges-Valbon

- **Le parc Georges-Valbon, un site de nidification majeur pour l'espèce**

- > Seul site de reproduction régulière dans la ZPS « Site de Seine-Saint-Denis »
- > Tous les plans d'eau concernés :
 - Nidification : Etang des Brouillards, Lac des Oiseaux et Vallon écologique
 - Territoire de chasse : Grand Lac, Lac Haricot, Lac des Ruisseaux, Delta, et bassin de la Molette, bassin des Brouillards (hors site Natura 2000)

- **Un site de nidification fragile à consolider**

- > Actuellement, le Blongios nain se reproduit uniquement sur l'Etang des Brouillards (Lac des oiseaux en travaux)

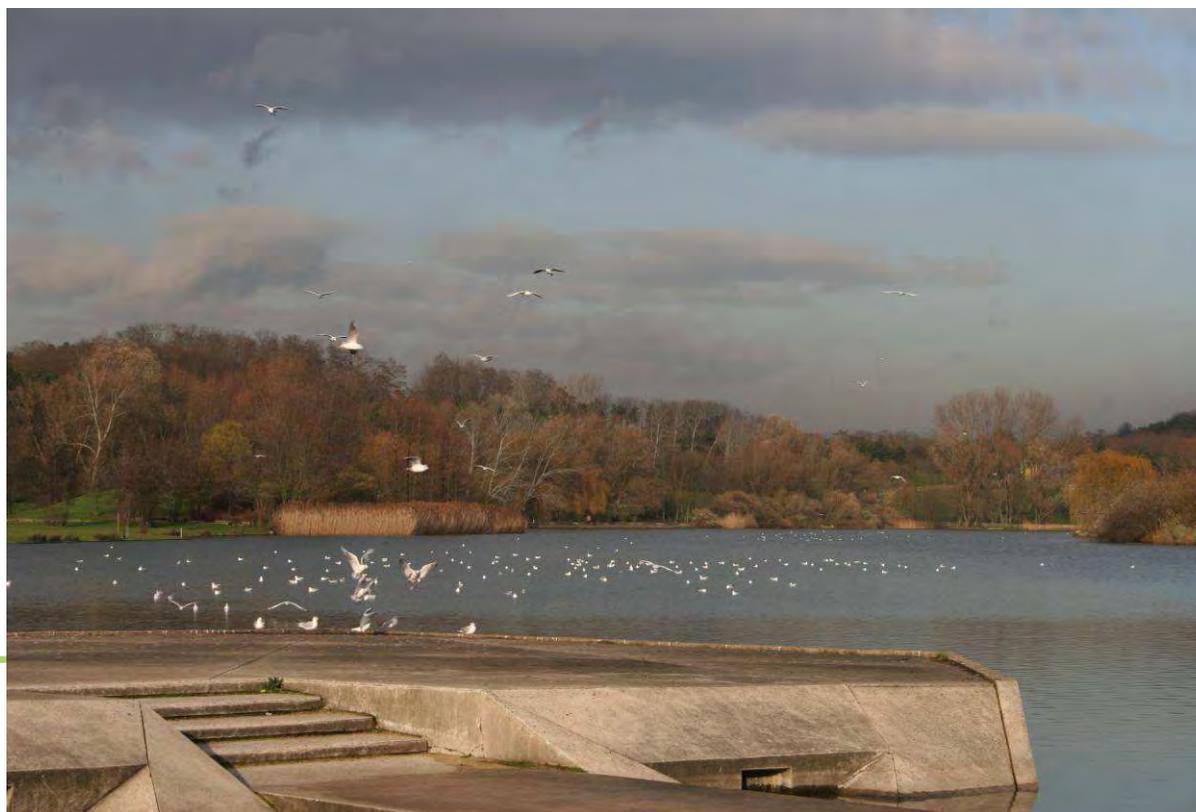
➔ **Il devient donc urgent de créer et d'améliorer les habitats favorables à l'installation du Blongios nain**



Pourquoi le Grand Lac?



- **Site le plus favorable à la création de roselière :**
 - > Grande surface (12ha)
 - > L'existence de roselières
 - > Variation du niveau d'eau
 - > Utilisation comme territoire de chasse par le Blongios nain
 - > Un peuplement piscicole stable
 - > Eau de bonne qualité
 - > Un faible dérangement



Prise en compte de l'existant



- **Les éléments structurant le paysage**
 - > Les Formes d'accueil - Dièdres
 - > Le platelage
 - > Les tables de ping-pong
 - > La buvette et l'aire de jeux d'eau du port
- **Les axes majeurs**
- **La végétation d'intérêt en place**
 - > La roselière existante à prolonger
 - > Les arbres à préserver (éventuel perchoir pour le Martin-Pêcheur...)
 - > L'île aux oiseaux
 - > Lisières boisées (écran de protection des futures roselières)

Le projet d'extension de la roselière du Grand Lac

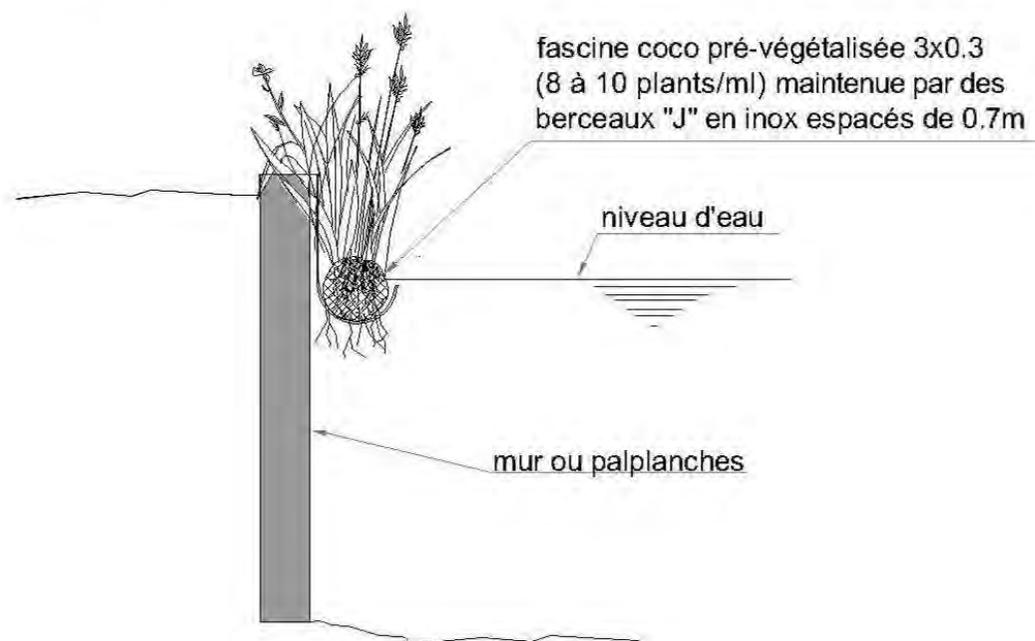


- ➤ Axe de la roselière à créer
- ▨ Roselière financée en 2013

Techniques de mise en œuvre en fonction des profils de berge

- 3 techniques, fonction des difficultés de mise en œuvre:
 - > Habillage de quai,

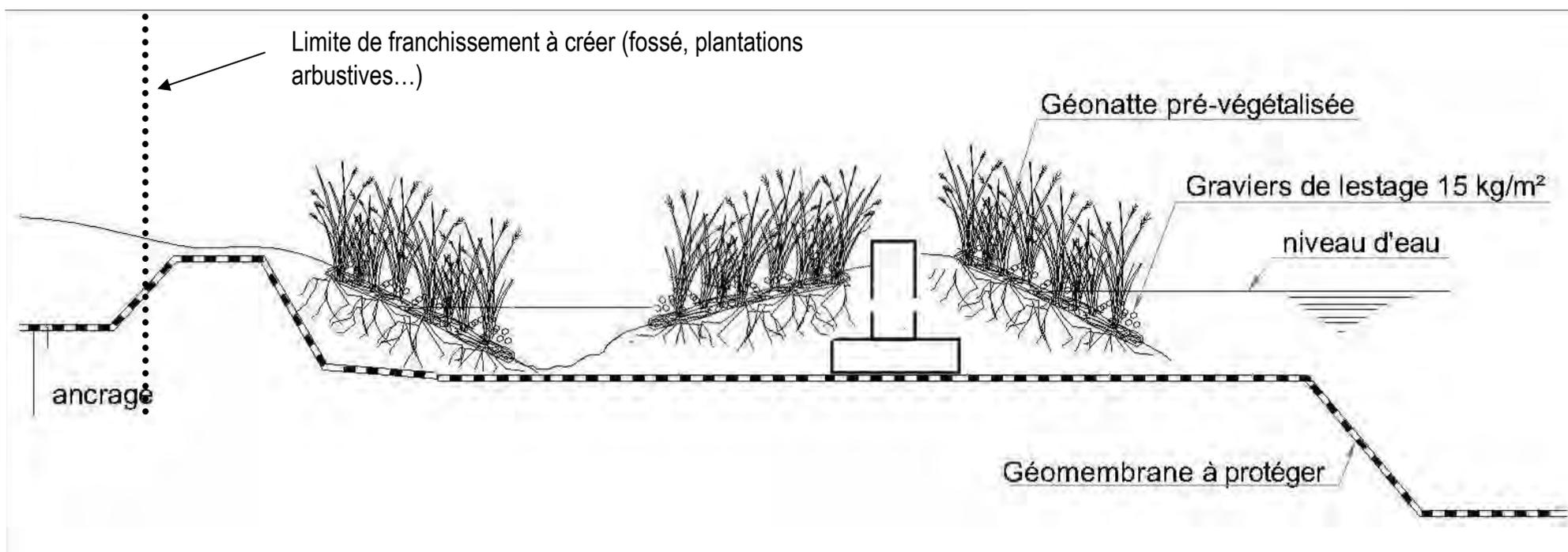
HABILLAGE DE QUAI



- > Attrait visuel
- > Création d'habitat pour les odonates

Techniques de mise en œuvre en fonction des profils de berge

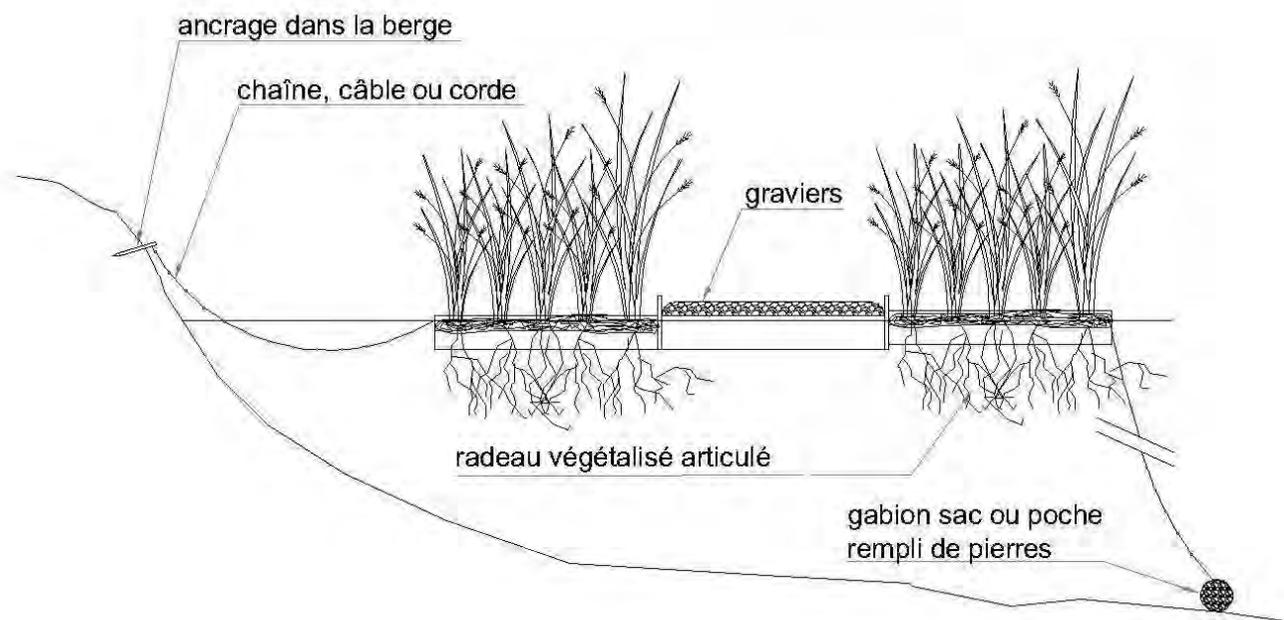
- 3 techniques, fonction des difficultés de mise en œuvre:
 - > **Géonatte pré-végétalisée lestée** (technique déjà mise en œuvre sur d'autres plans d'eau du parc notamment Lac des Ruisseaux)



Techniques de mise en œuvre en fonction des profils de berge

- 3 techniques, fonction des difficultés de mise en œuvre:
 - > Radeaux végétalisés ou recouverts de graviers

ASSEMBLAGE DE PLUSIEURS MODULES DE RADEAUX VEGETALISES ET RADEAUX RECOUVERTS DE GRAVIERS



Existant :



Simulation après travaux :



- **Amélioration du paysage – annule la rupture d'espace**
- **Augmentation considérable de la surface (x 3 fois la surface existante) et du linéaire de roselières > habitat favorable au Blongios nain mais aussi aux autres espèces**

La réhabilitation de l'habitat de la Pie-grièche écorcheur au parc du Sausset

- Le parc du Sausset : 20 % des milieux ouverts de la ZPS et un potentiel d'évolution favorable pour cette espèce
- Un contrat pour **réhabiliter 2,5 km de haies bocagères** dans le secteur du Bocage
 - ➔ **Une étude** début 2013 : connaître les possibilité de reconquête de la Pie-grièche à l'échelle du site, et en particulier sur le secteur du « Bocage » au Sausset
 - ➔ **Des travaux** fin 2013 : améliorer le secteur du Bocage pour la chasse et la nidification (coupe, plantation d'arbustes épineux, ouverture du milieu...)



- Etude : 18 000 euros
- Travaux : 40 000 euros



Secteur du
« Bocage »

PROPOSITIONS 2013



Contrats Natura 2000 en projet d'ici fin 2014 (fin du FEADER) :

5 projets de contrats :

- Amélioration de la qualité écologique du Marais au parc du Sausset
- *Développement des lisières arbustives au parc du Sausset*
- Amélioration de la qualité écologique des milieux humides à Georges Valbon
- Reconquête des milieux ouverts arbustifs à Georges Valbon
- *Réhabilitation de milieux ouverts favorables aux haltes migratoires de la Pie-grièche écorcheur et d'autres espèces de l'annexe 1 aux Beaumonts*

+ Une réflexion à engager pour des contrats 2015-2020 au niveau de chaque entité, avec le nouveau dispositif du FEADER

COPIE Natura 2000

Élaboration de la seconde liste locale
Évaluation des incidences Natura 2000

25 février 2013



Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'aménagement Ile-de France
Unité territoriale de la Seine-Saint-Denis

<http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr>

Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir

SOMMAIRE

	<i>Pages</i>
● <i>Introduction</i>	3
● <i>Règles d'élaboration</i>	5
● <i>Projet de liste</i>	7
● <i>Principes de l'évaluation des incidences</i>	10
● <i>Procédure d'instruction des EIN</i>	13
● <i>Cas où les communes sont service instructeur</i>	14



Introduction

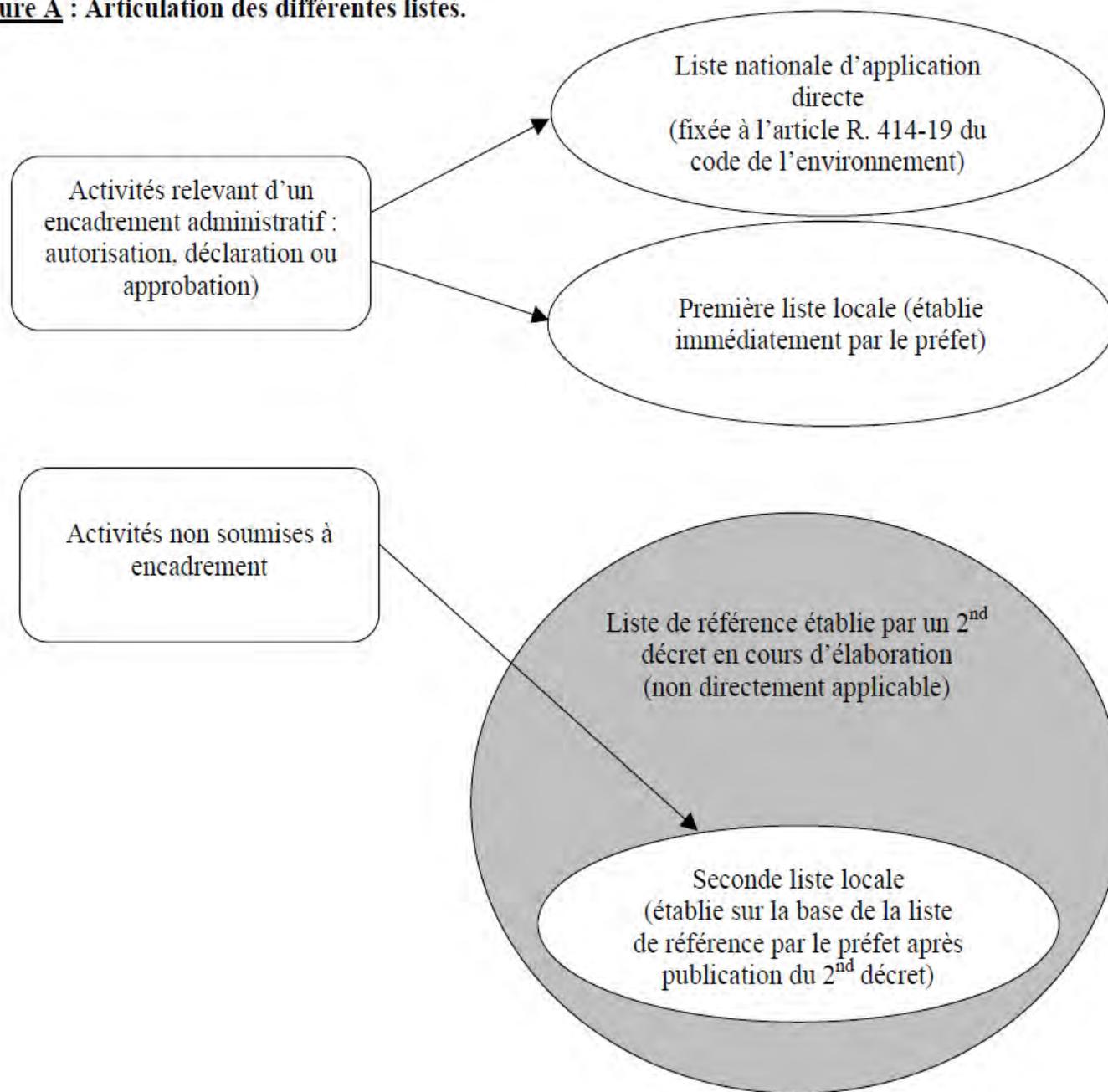
Rappel des textes réglementaires

- Décret n°2010-365 du 9 avril 2010, relatif à l'évaluation des incidences Natura 2000, fixant la liste nationale 1 (29 items).
- Arrêté préfectoral n°2011-2142 du 31 août 2011 fixant la liste locale 1 (22 items).
- Décret n°2011-966 du 16 août 2011 relatif au régime d'autorisation propre à Natura 2000, fixant la liste nationale de référence pour l'élaboration de la seconde liste locale (9 items).

Procédure d'élaboration de la seconde liste locale

Élaboration d'un projet de liste	Premier trimestre 2012.	UTEA 93
Consultation des services instructeurs	27 juin 2012	DRIEE / UT eau DRIAAF
Consultation de l'animateur du DOCOB	10 juillet 2012	Conseil général 93
Instance de concertation	4 septembre 2012	COPIL Natura 2000 Associations environnementales Propriétaires, exploitants, utilisateurs Organisations professionnelles Établissements publics opérant dans les champs agricole, sportif et touristique
CDNPS, formation nature	17 septembre 2012	Composition fixée par arrêté
CSRPN	21 février 2013	Composition fixée par arrêté
Consultation du public	Premier trimestre 2013	Par voie électronique
Arrêté préfectoral	Premier semestre 2013	

Figure A : Articulation des différentes listes.



Règles d'élaboration

- Contrainte d'élaboration : l'activité doit figurer sur la liste nationale de référence mentionnée à l'article R. 414-27 du code de l'environnement.
- Création d'un régime d'autorisation administrative propre à Natura 2000 qui impose la production d'une évaluation des incidences si l'activité est inscrite sur la liste locale et en l'absence de procédure de déclaration, autorisation ou approbation de cette activité.
- Les activités retenues doivent être susceptibles de porter une atteinte **significative** aux objectifs de conservation du site Natura 2000.
- Clause « filet » (article L. 414-4.IV bis du code de l'environnement) :

*« tout document de planification, programme ou projet ainsi que manifestation ou intervention susceptible d'affecter de manière significative un site Natura 2000 et qui ne figure pas sur les listes (nationale et locales) mentionnées aux III et IV (art L.414-4) fait l'objet d'une évaluation des incidences Natura 2000 sur **décision motivée de l'autorité administrative** ».*

Règles d'élaboration

- Se conformer aux prescriptions de la liste nationale de référence : impossible de modifier les seuils existants.
- Préciser le seuil ou le zonage, lorsque cela est prévu.
- Possibilité de circonscrire l'obligation d'évaluation préalable à certains sites Natura 2000 ou parties de sites.
- Assurer la cohérence de cette seconde liste locale avec la première.
- Rubriques identifiées dans la liste de référence :
 - Forêt ;
 - Eau ;
 - Aménagements.

Projet de liste de la Seine Saint Denis items Forêt

N°	Intitulé	Seuils et restrictions	Proposition de retenir cet item pour la liste du 93
6	Premiers boisements.	Lorsque la réalisation est prévue en tout ou partie à l'intérieur d'un site N2000, au dessus d'une superficie de boisement ou de plantations et dans des zones que détermine l'arrêté fixant la liste locale mentionnée au IV de l'article L. 414-4.	Site ZPS, 3 entités. Parcs départementaux : - Georges Valbon, - Haute Île, - Sausset. Seuil : 0,01 ha.
25	Défrichement dans un massif boisé dont la superficie est comprise entre 0,01 ha et le seuil mentionné au 1° de l'article L. 311-2 du code forestier.	Lorsque la réalisation est prévue en tout ou partie à l'intérieur d'un site N2000.	Site ZPS, toutes entités.

Projet de liste de la Seine Saint Denis

items Eau

N°	Intitulé	Seuils et restrictions	Proposition de retenir cet item pour la liste du 93
8	Prélèvements permanents ou temporaires issus d'un forage, puits ou ouvrage souterrain dans un système aquifère, à l'exclusion de nappes d'accompagnement de cours d'eau, par pompage, drainage, dérivation ou tout autre procédé.	Volume total prélevé supérieur à 6000 m3 par an.	Site ZPS, toutes entités.
16	Consolidation ou protection des berges à l'exclusion des canaux artificiels, par des techniques autres que végétales vivantes.	Consolidation ou protection sur une longueur supérieure à 10 m lorsque la réalisation est prévue en tout ou partie à l'intérieur d'un site N2000.	Site ZPS, 4 entités. Parcs départementaux : - Georges Valbon ; - Haute Île ; - Sausset, - Île-saint-Denis.
21	Assèchement, mise en eau, imperméabilisation, remblais de zones humides ou de marais.	Zone asséchée ou mise en eau d'une surface supérieure à 0,01 ha pour la partie de la réalisation prévue à l'intérieur d'un site N2000.	Site ZPS, toutes entités.

Projet de liste de la Seine Saint Denis items Aménagement

N°	Intitulé	Seuils et restrictions	Proposition de retenir cet item pour la liste du 93
30	Aménagement d'un parc d'attractions ou d'une aire de jeux et de sports d'une superficie inférieure ou égale à 2 ha.	Lorsque la réalisation est prévue en tout ou partie à l'intérieur d'un site N2000.	Site ZPS, toutes entités.
33	Éolienne dont la hauteur du mât et de la nacelle au dessus du sol est inférieure à 12m.	Lorsque la réalisation est prévue en tout ou partie à l'intérieur d'un site N2000.	Site ZPS, toutes entités.
35	Création de chemin ou sentier pédestre, équestre ou cycliste.	Lorsque la réalisation est prévue en tout ou partie à l'intérieur d'un site N2000.	Site ZPS, toutes entités.
36	Utilisation d'une hélisurface mentionnée à l'article 11 de l'arrêté du 6 mai 1995 relatif aux aérodromes et autres emplacements utilisés par les hélicoptères.	Lorsque la réalisation est prévue en tout ou partie à l'intérieur d'un site N2000.	Site ZPS, toutes entités.



Principes de l'évaluation des incidences

Le régime d'évaluation des incidences permet :

- 1- d'évaluer les impacts des projets sur les habitats naturels et les espèces qui ont justifié la désignation des sites N2000 ;
- 2- d'optimiser les projets vis-à-vis des enjeux liés à N2000 en amenant le pétitionnaire à s'interroger en amont sur les conséquences de ses choix sur les sites Natura 2000 ;
- 3- d'encadrer l'autorisation des projets affectant un site N2000 ;
- 4- le cas échéant, de s'opposer à la réalisation des projets qui ne remplissent pas les conditions exigées.

L'objectif de l'évaluation des incidences ne vise pas à empêcher tous les projets qui y seraient soumis mais à s'interroger dès la conception du projet pour trouver la solution la moins impactante sur le site Natura 2000

Principes de l'évaluation des incidences

Service instructeur

Listes 1 (nationale et locale)

- La demande est instruite par le service habituellement compétent.
- L'autorité décisionnaire demeure inchangée.

Liste 2

« Il appartient au préfet, pour les procédures relevant de son autorité, d'organiser, [...] le circuit administratif permettant de prononcer les avis sur les évaluations des incidences. »

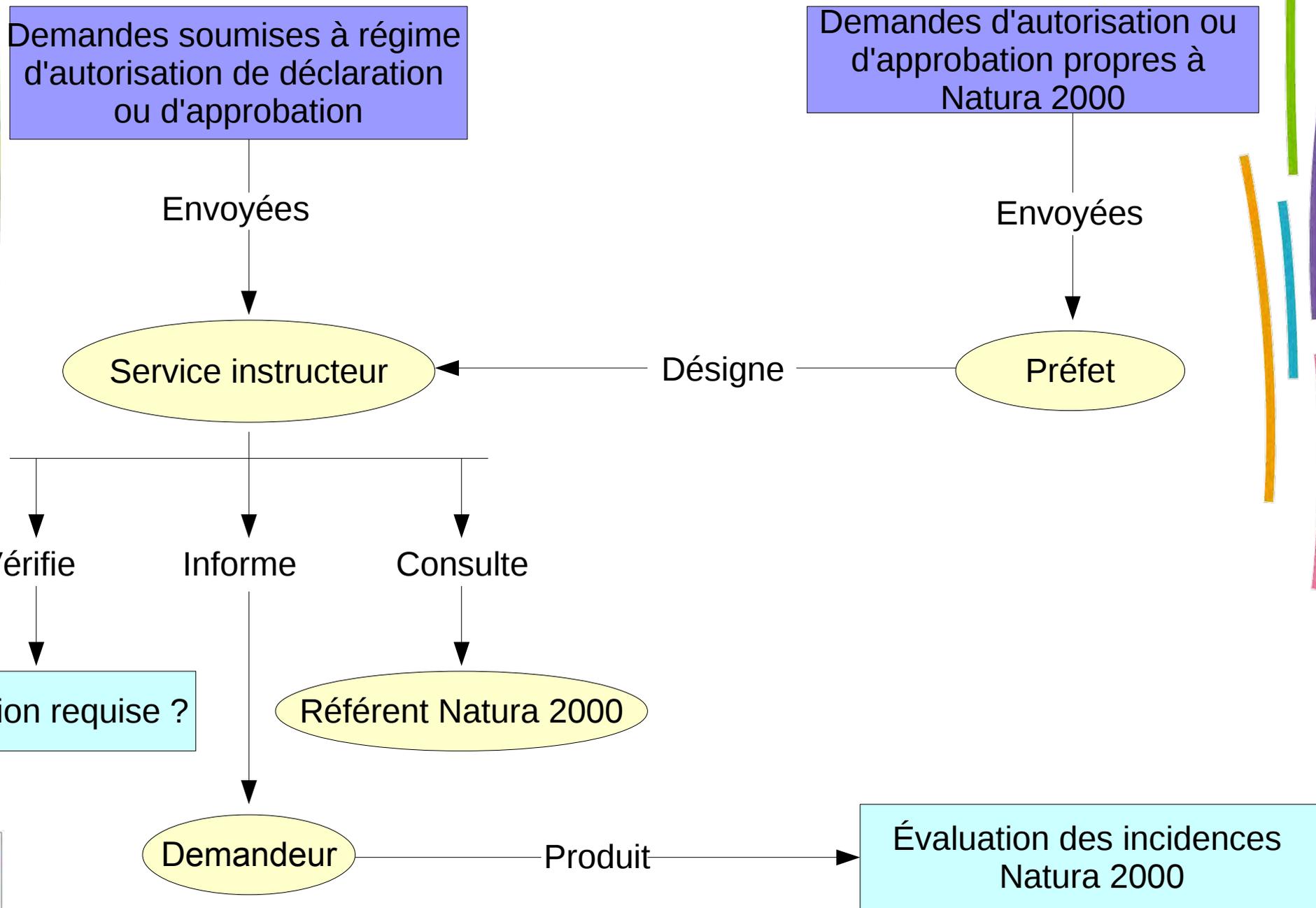
Référent

- Les services déconcentrés en charge de Natura 2000 détiennent la compétence technique pour se prononcer sur les EIN2000.

Principes de l'évaluation des incidences

- Le **service instructeur** vérifie la complétude et instruit les cas pour lesquels l'absence de susceptibilité d'incidences est évidente (évaluation préliminaire).
- Le **réfèrent départemental** (UTEA 93) est consulté pour les cas moins évidents (évaluation approfondie ou doute du service instructeur).
- Le **réfèrent régional** (DRIEE) est consulté pour tout dossier présentant un risque d'effets significatifs avec mesures de réduction/suppression. La DRIEE reste en appui pour tous les dossiers présentant des enjeux au titre de Natura 2000.

Procédure d'instructions des EIN



Cas où les communes sont service instructeur

Liste Nationale		
N°	Intitulé	Champs d'application
21	L'occupation d'une dépendance du domaine public d'une personne publique soumise à autorisation au titre de l'article L. 2122-1 du code général de la propriété des personnes publiques.	En tout ou partie à l'intérieur d'un site Natura 2000.
26	Les manifestations sportives, récréatives ou culturelles à but lucratif soumises à déclaration en application de l'article R. 331-4 du code du sport.	En ou hors du périmètre Natura 2000.



Cas où les communes sont service instructeur

Liste locale 1		
N°	Intitulé	Champs d'application
5	Permis de construire.	En tout ou partie à l'intérieur d'un site Natura 2000.
6	Permis d'aménager.	En tout ou partie à l'intérieur d'un site Natura 2000.
7	Travaux, installations et aménagements soumis à déclaration préalable.	En tout ou partie à l'intérieur d'un site Natura 2000.
10	Travaux agricoles ou forestiers relevant de la déclaration d'intérêt général.	En tout ou partie à l'intérieur d'un site Natura 2000.
12	Coupes et abattages d'arbres en EBC ou sur le territoire des communes où un PLU a été prescrit, ainsi que les coupes et abattages d'arbres isolés, de haies ou réseaux de haies et plantations d'alignement soumis à déclaration préalable.	Sont dispensées de l'obligation d'EIN les opérations récurrentes dans le cadre du programme quinquennal de l'autorisation de gestion des parcs gérés par le CG 93 ayant fait l'objet d'une évaluation des incidences.
13	Installations photovoltaïques et éoliennes soumises à autorisation ou à déclaration.	En tout ou partie à l'intérieur d'un site Natura 2000.
16	Servitudes pour l'installation d'antennes relais téléphoniques lorsqu'elle concerne l'installation et l'exploitation du réseau mentionné au b) de l'article L. 48 du code des postes et des communications électroniques .	En tout ou partie à l'intérieur d'un site Natura 2000.

MERCI
de votre ATTENTION



LA MALLETTE PÉDAGOGIQUE

LA MALLETTE PÉDAGOGIQUE NATURA 2000 : MODE D'EMPLOI

Les activités et outils proposés dans cette mallette pédagogique Natura 2000 poursuivent deux objectifs :

- La découverte des 15 parcs et forêts du site Natura 2000 de Seine-Saint-Denis et ses 12 espèces d'oiseaux ;
- L'application des programmes scolaires « sciences expérimentales et technologies » du cycle 3 (CE2, CM1 et CM2), en lien avec les thèmes « L'unité et la diversité du monde vivant », « Le fonctionnement du vivant » et « Les êtres vivants dans leur environnement ».

1

LA BIODIVERSITÉ PRÉSENTÉE À TRAVERS LES OISEAUX

Le site Natura 2000 de Seine-Saint-Denis, dont les 15 parcs et forêts sont situés dans un environnement urbain dense, constitue un support pédagogique particulièrement adapté aux élèves de cycle 3 pour découvrir et approfondir leurs connaissances sur la biodiversité et la nature.

À travers les 12 espèces d'oiseaux du site Natura 2000 et leurs milieux naturels associés, de nombreux thèmes du programme sont proposés dans cet outil pédagogique :

- Les milieux naturels
- La morphologie des oiseaux
- Les familles d'oiseaux
- Le cycle de vie d'un oiseau
- La nidification
- Les chaînes et réseaux alimentaires
- La migration...



2

LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DES ACTIVITÉS

Les activités proposées dans cette mallette pédagogique Natura 2000 répondent aux objectifs éducatifs en termes :

DE SAVOIR

- découvrir la richesse de la biodiversité au travers des différentes espèces d'oiseaux ;
- connaître le cycle de développement d'une espèce ;
- appréhender la diversité des habitats naturels ;
- connaître l'adaptation des oiseaux à leur milieu naturel ;
- découvrir la notion de migration, nécessaire aux espèces pour satisfaire leurs besoins ;
- connaître les chaînes alimentaires et aborder les notions de prédateur et/ou de proie.

DE SAVOIR-FAIRE :

- reconnaître un oiseau, définir ses caractéristiques et ses besoins ;
- savoir classer des oiseaux par groupe ;
- observer des oiseaux au travers de jumelles et savoir restituer ces observations par le biais d'un questionnaire.

ET DE SAVOIR-ÊTRE :

- mener une mission à bien en équipe ;
- coopérer avec ses camarades, prendre des décisions et agir de manière collective ;
- appréhender son rôle et son impact sur les milieux de vie des oiseaux ;
- réaliser une activité en autonomie ;
- prendre conscience du lien entre l'environnement de l'enfant et la présence d'espaces protégés par Natura 2000 ;
- se situer dans une démarche de protection de la biodiversité.

Association spécialisée dans la **conception d'outils pédagogiques ludiques et interactifs** pour l'éducation au développement durable et à la citoyenneté.

Mathias DUGUET
Responsable administratif et financier

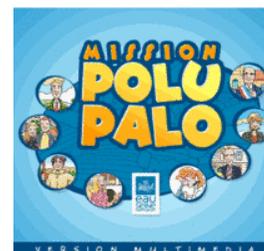


Nos réalisations :

- Jeux de société ;
- Livrets et mallettes pédagogiques ;
- Expositions ;
- Jeux de piste ;
- Jeu multimédia (« Mission Polu-Palo »)
- Web-fiction interactive (l@-kolok.com) ;



Thématiques abordées : eau, alimentation et gaspillage alimentaire, consommation responsable, réduction des déchets, énergie...



LA MALLETTE PÉDAGOGIQUE



Réalisée à la demande et avec le Conseil Général de
Seine-Saint-Denis



Anne-Lise PAILLET

Coordinatrice du pôle Outils pédagogiques

LA MALLETTE PÉDAGOGIQUE



- ✓ Une boîte à outils à destination des animateurs des parcs et forêts du site Natura 2000 de Seine-Saint-Denis,
- ✓ Utilisée dans le cadre d'animation avec un public scolaire (Cycle 3) ou parascolaire, dans les parcs et forêts du site ou lors de leurs déplacements dans les établissements scolaires

Contenu :

- **1 livret d'accueil ;**
- **12 « Fiches espèces » ;**
- **Des fiches activités.**

LA MALLETTE PÉDAGOGIQUE : MÉTHODE



Conception collaborative avec le Conseil Général de Seine-Saint-Denis et les animateurs des parcs

Mise en commun des besoins et expériences des animateurs

2 groupes de travail avec les animateurs

Réflexion sur des activités liées aux programmes scolaires et à Natura 2000

Réunion de restitution et validation des propositions

Conception des fiches activités et éléments nécessaires aux activités

LA MALLETTE PÉDAGOGIQUE : LE LIVRET D'ACCUEIL



- I. **Présentation de la mallette** : thèmes abordés, objectifs pédagogiques des activités, liens aux programmes scolaires du Cycle 3
- II. **Présentation du programme Natura 2000** : présentation du réseau, les directives européennes, la désignation d'un site, la gestion d'un site
- III. **Présentation du site Natura 2000 de Seine-Saint-Denis** : caractéristique, acteurs et objectifs du site
- IV. **Des ressources pour aller plus loin** : glossaire et sitographie



LA MALLETTE PÉDAGOGIQUE : LE LIVRET D'ACCUEIL



LA MALLETTE PÉDAGOGIQUE NATURA 2000 : MODE D'EMPLOI

Les activités et outils proposés dans cette mallette pédagogique Natura 2000 poursuivent deux objectifs :

- La découverte des 15 parcs et forêts du site Natura 2000 de Seine-Saint-Denis et ses 12 espèces d'oiseaux ;
- L'application des programmes scolaires « sciences expérimentales et technologies » du cycle 3 (CE2, CM1 et CM2), en lien avec les thèmes « L'unité et la diversité du monde vivant », « Le fonctionnement du vivant » et « Les êtres vivants dans leur environnement ».

1

LA BIODIVERSITÉ PRÉSENTÉE À TRAVERS LES OISEAUX

Le site Natura 2000 de Seine-Saint-Denis, dont les 15 parcs et forêts sont situés dans un environnement urbain dense, constitue un support pédagogique particulièrement adapté aux élèves de cycle 3 pour découvrir et approfondir leurs connaissances sur la biodiversité et la nature.

À travers les 12 espèces d'oiseaux du site Natura 2000 et leurs milieux naturels associés, de nombreux thèmes du programme sont proposés dans cet outil pédagogique :

- Les milieux naturels
- La morphologie des oiseaux
- Les familles d'oiseaux
- Le cycle de vie d'un oiseau
- La nidification
- Les chaînes et réseaux alimentaires
- La migration...

2

LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DES ACTIVITÉS

Les activités proposées dans cette mallette pédagogique Natura 2000 répondent aux objectifs éducatifs en termes :

DE SAVOIR

- découvrir la richesse de la biodiversité au travers des différentes espèces d'oiseaux ;
- connaître le cycle de développement d'une espèce ;
- appréhender la diversité des habitats naturels ;
- connaître l'adaptation des oiseaux à leur milieu naturel ;
- découvrir la notion de migration, nécessaire aux espèces pour satisfaire leurs besoins ;
- connaître les chaînes alimentaires et aborder les notions de prédateur et/ou de proie.

DE SAVOIR-FAIRE :

- reconnaître un oiseau, définir ses caractéristiques et ses besoins ;
- savoir classer des oiseaux par groupe ;
- observer des oiseaux au travers de jumelles et savoir restituer ces observations par le biais d'un questionnaire.

ET DE SAVOIR-ÊTRE :

- mener une mission à bien en équipe ;
- coopérer avec ses camarades, prendre des décisions et agir de manière collective ;
- appréhender son rôle et son impact sur les milieux de vie des oiseaux ;
- réaliser une activité en autonomie ;
- prendre conscience du lien entre l'environnement de l'enfant et la présence d'espaces protégés par Natura 2000 ;
- se situer dans une démarche de protection de la biodiversité.



LA MALLETTE PÉDAGOGIQUE : LE LIVRET D'ACCUEIL



1

UN SITE URBAIN ORIGINAL

UN SITE NATURA 2000 EN MILIEU URBAIN

Phénomène unique en Europe, le site Natura 2000 de Seine-Saint-Denis est intégralement situé en ville.

Ce site de 1157 hectares s'étend sur 20 villes, soit la moitié des villes du département : Aulnay-sous-Bois, Bagnolet, Dugny, Clichy-sous-Bois, Coubron, Cagny, La Courneuve, Le Raincy, L'Île-Saint-Denis, Livry-Gargan, Montfermeil, Montreuil, Neuilly-sur-Marne, Neuilly-Plaisance, Romainville, Saint-Denis, Sevran, Stains, Vaujours, Villepinte.

Les 12 espèces du site Natura 2000 de la Seine-Saint-Denis sont :

- 1 LE BELLONCE NAIN
- 2 LA SCALPÉE ARTIFICE
- 3 LE BUSARD CENDRÉ
- 4 LE BUSARD SAINT-MARTIN
- 5 LE BUISSON ÉTOILÉ
- 6 LA CONGRÈLE À AIRONS
- 7 LE HIBOU DES MARAIS
- 8 LE MARTIN-PÊCHEUR D'EUROPE
- 9 LE PIC MAR
- 10 LE PIC NOIR
- 11 LA PIE GRÈCHE ÉCORCHEUR
- 12 LA STERNE PIERREGARIN

DES HABITATS NATURELS VARIÉS

Les parcs et forêts de Seine-Saint-Denis offrent des milieux naturels très variés : mares, étangs, lacs, haies, forêt, prairies, friches...

Les douze espèces d'oiseaux du site Natura 2000 trouvent ainsi refuge dans différents types de milieux naturels. Chaque espèce a en effet des besoins particuliers pour faire son nid ou pour se nourrir :



LES ESPÈCES DES ZONES HUMIDES

- **Buisson étoilé** : bords de lacs, avec des roselières en eau et des arbustes.
- **Butor étoilé** : roselières des grands marais.
- **Gorgebleue à miroir** : arbustes près des rivières, lacs et marais.
- **Hibou des marais** : friches, prairies humides, cultures, landes, à proximité d'eau douce.
- **Martin-pêcheur d'Europe** : berges verticales des rivières, des lacs, des étangs et des marais.
- **Sterne pierregarin** : zones en gravier, sur le littoral et le rivage des rivières et des lacs.

LES ESPÈCES DES FORÊTS

- **Bondrée apivore** : grands boisements peu denses, avec des milieux ouverts.
- **Pic mar** : arbres âgés des massifs forestiers de feuillus (chêne, charme...).
- **Pic noir** : arbres âgés des massifs forestiers.

LES ESPÈCES DES PRAIRIES

- **Busard cendré** : landes, friches, prairies.
- **Busard Saint-Martin** : cultures, landes, friches.
- **Pie grèche écorcheur** : clairières et landes parsemées de bosquets et de haies.



- 1 LE MARTIN-PÊCHEUR D'EUROPE
- 2 MARAIS
- 3 PIC MAR
- 4 BUSARD CENDRÉ
- 5 PRAIRIE

LA MALLETTE PÉDAGOGIQUE : LES 12 FICHES ESPÈCES



Recto de la fiche espèce :

- Carte d'identité de l'espèce : taille, envergure, durée de vie, famille, caractéristique, chant...
- Cycle de vie
- Habitat



ÉTANGS ET RIVIÈRES

CARTE D'IDENTITÉ

TAILLE: 35 cm

POIDS: environ 150g

ENVERGURE: 50 cm

DURÉE DE VIE: 5 ans

FAMILLE:
Ardéidés (Hérons, Blongios, Butors, Aigrettes, Échoureaux...)

CARACTÉRISTIQUES:
Comme tous les échoueurs, le Blongios nain a de longues pattes, un long cou et un long bec. Le mâle a le dos noir, avec un ventre blanc-beige. La femelle est marron.

SON CHANT:
Composé d'un « kéké-ké » sec et nasal ou « kuir » et « héhé » en vol, un son voilé « ouir... ouir... ouir » comme l'abolement lointain d'un chien, est répété par le mâle à intervalles réguliers d'environ deux secondes et souvent, en longues séries, en période de nidification.

Malgré sa taille, le plus petit héron d'Europe intimide ses adversaires : bec pointé vers le ciel, il reste dans cette position jusqu'à ce que le danger soit écarté. Dès la sortie du nid, les petits sont capables de reproduire cette attitude défensive.

LE BLONGIOS NAIN

Ixobrychus minutus



Mâle
(© Biopixto - Bernard Fischer)



Femelle
(© Biopixto - Pierre (Raguet Dubot)

L'ANNÉE DU BLONGIOS NAIN

ARRIVÉE	SAISON DES AMOURS	POINTE DES ŒUFS	ÉCLOSION DES ŒUFS	ENVOI DES JEUNES	DÉPART
AVRIL-MAI	MAI	JUIN	JUILLET	ENTRÉ MI-AOÛT ET MI-SEPTEMBRE	FIN SEPTEMBRE
FRANCE					SUD SAHARA

MIGRATION

Passé l'hiver en Afrique, au sud du Sahara, revient en France vers le mois de mai, puis repart à la fin de l'été.

HABITAT

LIEU DE VIE DU BLONGIOS NAIN

Marais, bords de rivières et de lacs avec des roselières inondées et des arbustes à proximité (buissons de saules).

Lorsqu'il ne trouve pas d'habitat optimal, il peut se contenter de massifs de faible étendue, ou de simples rideaux de roseaux des étangs de parcs. C'est le cas en Seine-Saint-Denis.

EN SEINE-SAINT-DENIS

On peut observer le Blongios nain au parc Georges-Valbon, au parc du Sausset et dans la forêt régionale de Bondy.



1 Roselière (© Laurent Mignaux - MEDDTL)
2 Roselière (© Laurent Mignaux - MEDDTL)

LA MALLETTE PÉDAGOGIQUE : LES 12 FICHES ESPÈCES



Verso de la fiche espèce :

- Comportement, reproduction
- Menaces
- Gestion



LE BLONGIOS NAIN

Ixobrychus minutus



NOURRITURE

- Pêche le plus souvent à l'affût, sous le couvert ou à la lisière des roseaux et d'autres végétations des eaux peu profondes.
- N'atteint en général que les proies de surface : petits poissons, grenouilles, insectes, vers, mollusques, écrevisses.
- «Pilla» parfois les nids d'autres oiseaux, comme les rousserolles; il engloutit les œufs et les petits.

HABITAT (SUITE)

NID

- Accroché à des roseaux ou des buissons à faible hauteur.
- Construit avec des morceaux de roseaux secs.
- Donne une forme de pyramide inversée.



ŒUFS

- 2 à 7 œufs sont pondus en mai. Les petits sortent après 20 jours d'incubation.
- Les œufs sont blancs et d'une taille de 35 mm environ.

COMPORTEMENT

Oiseau très discret, difficile à observer. Il grimpe sur les tiges de roseaux et pointe son bec vers le ciel pour intimider ses adversaires. Dès leur sortie du nid, les petits du Blongios nain sont capables de reproduire cette attitude défensive.

REPRODUCTION

- Lors de la saison des amours, au printemps, le mâle, reconnaissable à son bec devenu rouge, patrouille au-dessus des roseaux.
- Le mâle participe à l'élevage des petits et relaye la femelle dans le nid.

MENACES

Nombre de Blongios nain en France: environ 500 couples, dont 3 à 5 couples en Seine-Saint-Denis.

- La disparition de zones humide à roselière en Europe, comme en Afrique, entraîne la mortalité de nombreux Blongios nain pendant la migration.
- Le dérangement, la variation du niveau de l'eau en période de nidification et la pollution de l'eau les menacent.



GESTION

Le Blongios nain est une espèce qui nécessite la mise en place de mesures de gestion afin de garantir le maintien de ses populations sur le site de Seine-Saint-Denis:

- Le maintien, voire l'augmentation des surfaces en roselières.
- La limitation des variations des niveaux d'eau en période de reproduction (maintien des roselières inondées entre mai et août).
- La préservation de sa tranquillité (non accès aux plans d'eau par les chiens notamment).



- 1 D'Amécourt (© Olivier Baccani - METL/MEDDE)
- 2 Etennoille verte (© CG93)
- 3 Fécigny (© Olivier Baccani - METL/MEDDE)
- 4 Fresson (© Laurent Migon - METL/MEDDE)

- 5 Etennoille à pieds blancs (© Thierry Dupin - METL/MEDDE)
- 6 Nid de blongios nain (© Frank Deschamps & Philippe Sakho)

LA MALLETTE PÉDAGOGIQUE : LES FICHES ACTIVITÉ



- > Des activités de **durées variées**
- > Des **outils pédagogiques**, utilisables pour plusieurs activités et également au retour en classe
- > **Chacun peut puiser selon ses besoins** dans les propositions d'activités
- > **Différents types** d'activités : jeu de plein-air, jeu de rôle, enquêtes, jeu de plateau, activités manuelles, jeux de classement, activité d'observation...

Thèmes abordés dans les activités :

- Les caractéristiques des oiseaux
- La morphologie des oiseaux
- La classification des espèces
- Les milieux de vie
- Le cycle de vie
- La migration
- La reproduction et la nidification
- Les chaînes alimentaires
- La protection de la biodiversité
- La gestion d'un site Natura 2000



LA MALLETTE PÉDAGOGIQUE : LES FICHES ACTIVITÉ



Matériel nécessaire
pour le bon
déroulement de
l'activité

Liens aux
programmes
scolaires

OBJECTIF MIGRATION

Jeu de plateau sur la migration dans lequel les enfants vont devoir relever des défis et répondre aux questions pour emmener l'oiseau qu'ils incarnent à bonne destination.

ACTIVITÉ
N°8

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

APPRÉHENDER LA NOTION
DE DÉPLACEMENT DES ESPÈCES
POUR SATISFAIRE LEURS BESOINS
ET LEURS CYCLES DE VIE

DURÉE

1 H

LIEU

INTÉRIEUR

EFFECTIF
OPTIMAL
CLASSE
ENTIÈRE

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

• DANS LA MALLETTE:

Bâche de jeu, cartes.

• À SE PROCURER:

Crayons, feuilles, dé, pions.

DANS LES PROGRAMMES SCOLAIRES

Le fonctionnement du vivant

- Les conditions de développement des végétaux et des animaux : identifier certaines conditions de développement des animaux (liées au milieu).

Les êtres vivants dans leur environnement

- Places et rôles des êtres vivants : établir la notion de ressources alimentaires.
- L'adaptation des êtres vivants aux conditions du milieu : associer les caractéristiques morphologiques et comportementales des animaux à leur acclimatement au milieu (migration/saisons).

PRÉREQUIS

- L'unité et la diversité du vivant : présentation de la biodiversité.
- Présentation de l'unité du vivant : les différentes caractéristiques du vivant (s'alimenter, se reproduire...).

DÉROULEMENT

PHASE N°1 LANCLEMENT DE L'ACTIVITÉ (5 MINUTES)

Cadre de l'activité:

Après avoir introduit l'activité avec une explication sur la notion de migration, l'animateur propose aux enfants de se mettre dans la peau d'un oiseau pour se rendre compte de la difficulté de ce dangereux voyage. En tant qu'oiseau migrateur, ils vont devoir quitter le parc pour se diriger vers leur lieu de migration d'hiver, puis revenir au printemps. Pour cela, leurs connaissances sur les oiseaux vont leur être utiles : ils vont devoir sortir vainqueurs des différentes épreuves et répondre correctement aux questions qui rythment le plateau. L'animateur répartit les enfants en équipe (6 équipes maximum).

Chaque équipe choisit un oiseau à incarner parmi les espèces migratrices Natura 2000 de Seine-Saint-Denis :

- Blongios nain
- Bondrée apivore
- Busard cendré
- Gorgebleue à miroir
- Pie-grièche écorcheur
- Sterne pierregarin

Chaque équipe lance le dé : celle qui a obtenu le plus grand chiffre commence la partie.

LA MALLETTE PÉDAGOGIQUE : LES FICHES ACTIVITÉ



OBJECTIF MIGRATION

ACTIVITÉ
N°8

PHASE N°2 DÉROULEMENT DES TOURS DE JEU (50 MINUTES)

Description du plateau de jeu

L'enchaînement des cases du plateau suit l'ordre chronologique de la migration: constitution de réserves de nourriture, voyage, arrivée sur le lieu de migration, retour.

Elles symbolisent aussi les saisons et les pays traversés.

Les cases situées au milieu du plateau correspondent au lieu de migration.

Les couleurs des cases symbolisent la nature de l'épreuve à réaliser.

L'objectif est d'arriver les premiers à la case « retour en France », située à la fin du parcours.

Lorsque c'est à son tour de jouer, l'équipe doit commencer par lancer le dé, qui lui indiquera de combien de cases elle devra avancer.

Selon les cases, il faudra :

- répondre correctement à une question posée par l'animateur;
- participer à l'expérience ou l'observation proposée par l'animateur;
- faire deviner un mot ou une expression à son équipe par le mime;
- faire deviner un mot ou une expression à son équipe par le dessin;
- faire deviner un mot ou une expression à son équipe sans utiliser les mots tabous ;
- se reposer à une halte migratoire et repartir au prochain tour;
- faire face à une mésaventure et passer le prochain tour.

Si la réponse est trouvée, l'équipe a gagné le droit d'avancer au tour suivant. Mais dans le cas où l'équipe n'a pas réussi l'épreuve ou n'a pas répondu correctement à la question, elle devra retenter sa chance au tour suivant, et cela jusqu'à ce que la réponse soit trouvée. Ensuite, c'est au tour de l'équipe suivante de jouer, dans le sens des aiguilles d'une montre.

PHASE N°3 CONCLUSION (5 MINUTES)

Pour faire le bilan de l'activité, l'animateur peut proposer aux enfants de donner leur sentiment sur le jeu : ce qu'ils ont appris, la partie du plateau qu'ils ont trouvé la plus difficile...

VARIANTES

Des cartes vierges permettent à l'animateur d'agrémenter les épreuves en fonction des thématiques déjà abordées avec le groupe et sur son site.

ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES

- Fiche activité n°5 « Carnet de bord de l'ornithologue », pour connaître les besoins vitaux des animaux (habitats naturels, nourriture...).

Adaptations
possibles des
activités

Complémentarité des
activités

Descriptif détaillé de
l'activité,
étape par étape

LA MALLETTE PÉDAGOGIQUE : CALENDRIER



Livrable au premier semestre 2013 (en cours de finalisation de maquettage)

- 1 livret d'accueil
- 12 fiches espèces
- 10 fiches activités, dont 8 sont complètes. 2 nécessitent la création des supports (fiche 5 et fiche 8)
- Plus de 130 photos
- 12 silhouettes des oiseaux
- DVD "L'éloge des pics"

PROPOSITIONS 2013



Communication et sensibilisation sur les enjeux du site Natura 2000

- Diffusion de l'exposition, du dépliant d'information
- Diffusion de la mallette pédagogique auprès des animateurs
- Publication d'un « Livret technique » pour les collectivités et les porteurs de projet

